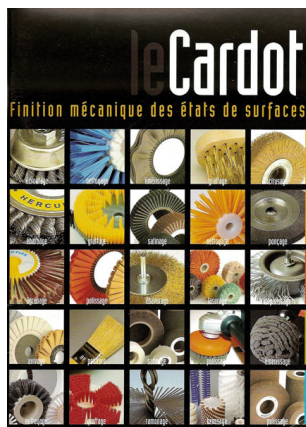
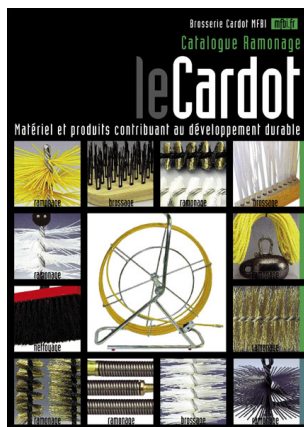


Brosserie Cardot MFBI

[Accueil](#) / [BBI](#) / [Organismes professionnels](#)

Le fabricant garde le fil de la technicité



Implantée au cœur de la Bourgogne, Brosserie

Cardot MFBI a su conserver au fil des ans son savoir-faire en matière de brosses métalliques. Trois mille références sont proposées par l'entreprise de Chalon sur Saône, une offre large que le fabricant valorise à travers son site internet et un catalogue général, Le Cardot, conçu pour être un outil de référence pour les professionnels.

Affichant plus d'un siècle d'existence, le fabricant de Chalon-sur-Saône Brosserie Cardot a su évoluer au fil du temps, tout en préservant son savoir-faire : la fabrication de brosses métalliques, parfois très spécifiques, destinées à la finition mécanique des états de surface. L'un des fleurons de sa gamme, demeure le hérisson de cheminée, pour lequel autrefois, à travers son catalogue, l'entreprise n'hésitait pas à interpeller ses utilisateurs potentiels : « Avez-vous songé à la saison du hérisson ? »

Une activité équilibrée

En cet hiver 2010 particulièrement rigoureux, la saison du hérisson bat plus que jamais son plein, ce produit illustre bien la façon dont l'entreprise a su adapter son offre au goût du jour. Rond, carré, rectangulaire, en acier laminé ou en nylon, le hérisson moderne est garni sur trois spires avec des boucles mobiles et convient à tous les types de cheminée, quel que soit le type de chauffage. Plus légères, ses cannes peuvent être en fibre de verre et depuis deux ans, l'apparition de manchon à connexion automatique facilite encore leur utilisation. Déjà, en 1982, Brosserie Cardot MFBI avait déposé un brevet pour son système de verrouillage auto-bloquant qui évite tout risque de désassemblage.

Si 60% du chiffre d'affaires de Brosserie Cardot MFBI est effectué à travers la brosserie technique industrielle, le hérisson représente aujourd'hui 20 à 30% de l'activité, avec une présence également à l'export, en Europe. Cette répartition équilibrée entre ces deux secteurs permet aussi à l'entreprise de maintenir son chiffre d'affaires lorsque l'un des marchés fléchit. Ainsi, en 2009, l'industrie a chuté de 25% mais grâce à une activité ramonage particulièrement dynamique (+30%), Brosserie Cardot a pu clore l'année avec une baisse de chiffre d'affaires limitée à - 10%.

Fin 2010, le chiffre d'affaires du fabricant devrait approcher les deux millions d'euros, dont 45% réalisés à travers la fourniture industrielle, 30% l'industrie et 15% la grande surface de bricolage.

La quasi totalité des produits présents dans le catalogue d'origine existent encore aujourd'hui et l'entreprise de Chalon-sur-Saône a su composer avec les exigences d'un marché devenu de plus en plus concurrentiel soumis aux exigences de la mondialisation.

Une expertise sur la brosse industrielle

Quatrième génération à la tête de cette entreprise familiale, Armand Chainard a repris en 1984, la direction de l'entreprise. Il a su résister aux sirènes de la délocalisation et s'appuyer sur le savoir-faire de son équipe. « Pour nos clients, Cardot est le produit technique, la spécialité. Je tiens à garder à Chalon-sur-Saône une activité de fabricant et donc un savoir-faire sur des produits de qualité. De toute façon, le produit spécifique en brosse est toujours manufacturé » précise Armand Chainard.

Depuis une dizaine d'années, le chef d'entreprise a dû adapter la taille de son outil industriel aux nouvelles configurations du marché, préférant se retirer des produits à fort volume, pour se recentrer sur les brosses industrielles à plus forte valeur ajoutée et sur lesquels Brosse Cardot MFBI peut exprimer toute son expertise. En revanche, pour la brosse ordinaire, comme la brosse de ménage, l'entreprise a choisi de s'approvisionner sur le marché mondial pour compléter son offre grâce à la coopération internationale. « Sur un marché qui rétrécit, à cause de la délocalisation des industries françaises, nous ne voulons pas faire la guerre des prix. La Chine fait aujourd'hui partie du paysage économique. Mais nous avons su gérer ce phénomène. C'est aujourd'hui un partenaire économique que nous utilisons selon nos besoins. Nous savons aujourd'hui vendre des brosses à trois euros comme des modèles à mille euros, ce qui implique que nous soyons sans cesse à la recherche d'un mix produit entre ce que nous faisons fabriquer et ce que nous fabriquons » souligne Armand Chainard.

Un savoir-faire industriel

S'appuyant aujourd'hui sur une quinzaine de personnes, dont dix à la production, Brosse Cardot MFBI fait valoir sa différence tant sur la technicité de ses brosses que sur la qualité du service apporté à ses clients, qu'il s'agisse de sa capacité à fabriquer des produits sur-mesure pour un industriel à partir d'un cahier des charges ou plus simplement de sa réactivité au quotidien. L'atelier de Chalon-sur-Saône est effectivement en mesure de mettre en œuvre de très petites séries (moins de dix produits) jusqu'à des séries plus importantes (500 pièces et plus).

Le savoir-faire de l'entreprise s'exprime à la fois par l'expérience des opérateurs mais aussi à travers les machines. « A chaque diamètre, correspondent quatre outillages. La richesse de l'entreprise de brosse, ce sont aussi ses outils » explique Armand Chainard. Les brosses métalliques, les brosses en fils de nylon abrasifs ou en fibres de nylon non tissé ou compacté, sont ainsi fabriquées sur des machines spécialement adaptées au travail demandé. Les outillages sont d'ailleurs fabriqués sur place, dans le cadre d'une stratégie d'indépendance de l'entreprise. Et selon l'évolution des conditions de marché, une production actuellement en sommeil peut être remise en route du jour au lendemain.

Actuellement, 3000 références sont proposées au catalogue, auxquelles s'ajoutent les produits sur-mesure. De multiples formes de brosse sont ainsi fabriquées : à touffes, cylindriques modulaires ou monoblocs, sous forme de barres, à éléments circulaires, coupe, embout. Elles se classent en douze familles de produits et cinquante sous-familles. La livraison se réalise dans un délai de huit à dix jours.

Le service et le sur-mesure s'expriment également dans la qualité d'écoute des clients, avec une capacité à proposer des étiquettes, des packagings ou des linéaires correspondant aux attentes

du marché.

Le réflexe Cardot

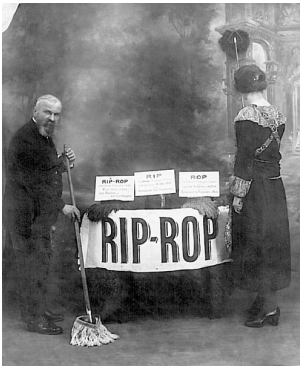
Conscient de son savoir-faire, Armand Chainard s'applique à faire valoir la spécificité de son entreprise. Les produits sont mis en avant sur un catalogue général édité tous les quatre à cinq ans, avec des mises à jour tarifaires annuelles (Le Tarif). Dans chacun de ses outils de communication, Armand Chainard a la volonté de positionner son entreprise comme Le spécialiste de sa catégorie, histoire de créer le réflexe auprès de ses clients. Brosserie Cardot édite Le Cardot, qui fait figure de bible pour les brosses, d'outil de référence pour la profession.

Un site internet, modernisé depuis deux ans, permet également de valoriser l'étendue du catalogue en donnant un accès de façon simple et conviviale à toutes les références et à leur descriptif. Ce site internet, tout naturellement devenu Le site, contribue également à développer une notion de proximité. Dernier né de la gamme, le catalogue ramonage, démontre une préoccupation à proposer des matériels et produits contribuant au développement durable.

Dernier projet en date, Armand Chainard souhaite asseoir la notoriété de la brosse métallique circulaire Hercule bien connue des professionnels, inventée dès la création de l'entreprise et perpétuer sa qualité afin qu'elle reste à la pointe de la brosserie métallique.

Agnès Richard

Historique



Fondée par Ernest Cardot en 1889, l'entreprise est alors l'un des

précurseurs en matière de broserie métallique et industrielle en France. Inventeur-né, Ernest Cardot dépose ainsi les premiers brevets de brosses circulaires sous la marque Hercule et invente le balai Rip-Rop qui sera racheté ensuite par la marque O'Cedar. Il reçoit d'ailleurs diplômes et médailles d'or à l'exposition française de Moscou en 1891.

Lorsque le chef d'entreprise meurt en 1921, son épouse et son fils Ernest prennent la relève. Ernest Cardot meurt en 1943, dans un acte de résistance. Marie-Hélène, son épouse, reprend à son tour les rênes de l'entreprise avant de les confier à sa nièce Ginette et au mari de celle-ci, André Chainard pour se consacrer à sa carrière politique. Elle sera vice-présidente du Sénat aux côtés de Gaston Monnerville.

En 1954, André Chainard installe l'entreprise en Bourgogne, à Chalon-sur-Saône. Il considère qu'écouvillons et goupillons doivent rester dans le catalogue car baby boom aidant, ces produits servent tout autant à nettoyer les biberons que les bouteilles. Après la mort accidentelle d'André Chainard en 1962, sa compagne Ginette Chainard devient la troisième génération de femmes à reprendre la direction de l'entreprise.

Ses fils Daniel et Armand lui succèdent en 1984. Armand conserve la broserie traditionnelle, son frère Daniel crée l'entreprise Cardotech, spécialisée dans la broserie métallurgique dont il a confié depuis la direction à sa fille Sandrine. En 1998, Armand Chainard assure seul la direction de Brosserie Cardot MFBI.